

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 22 septembre 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3981-2016.

Cause tarifaire 2017 d'Hydro-Québec TransÉnergie.

***Affidavits au soutien de la demande d'intervention de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).***

---

Chère Consœur,

Conformément au paragraphe 66 de la décision D-2016-137, l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)* déposeront chacune un affidavit au soutien de leur demande d'intervention C-SÉ-AQLPA-0002 au présent dossier.

Nous invitons respectueusement la Régie à nous accorder un délai jusqu'au mardi 27 septembre 2016 pour ce faire, en raison des contraintes d'horaire des affiants qui limitent leur possibilité de se déplacer pour être assermentés durant les heures ouvrables afin de compléter le tout avant cette date. Ainsi, le premier des deux affidavits sera déposé aujourd'hui et le second le sera d'ici le 27 septembre 2016.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Les participants.